



INFOS + DÉCHETS

du Syndicat du Val de Loir pour collectes et traitements des déchets

Mars 2024 / N°4

A VOS MARQUES... PRÊTS, TRIER !

Alors que la région Pays de la Loire se place en 2^{ème} position sur le podium des meilleurs trieurs français (en moyenne 98 kg d'emballages et de papiers triés - 88 kg sur le territoire du Syndicat), il reste à atteindre un objectif de diminution des refus de tri, encore trop importants dans nos bacs jaunes et colonnes de tri.

C'est quoi un refus de tri ?

REFUS DE TRI = ERREUR DE TRI
dans le bac jaune et la colonne de tri



déchets INTERDITS :
ordures ménagères,
textiles, objets, déchets
alimentaires, verre...



déchets EMBOITÉS :
Imbriqués les uns dans
les autres, les déchets ne
seront pas détectés au
centre de tri et donc non
recyclés.

Quelles sont les conséquences ?

» Certains intrus du bac de tri ne sont pas valorisés

Par exemple, pour être recyclé, le verre et les textiles doivent être déposés dans des colonnes dédiées !



» Un déchet mal trié représente un coût non négligeable pour le Syndicat

- Ce déchet a d'abord été collecté et stocké au centre de transfert d'Aubigné-Racan
- Il a ensuite été acheminé jusqu'au site de Tri Val de Loir(e) de Parçay-Meslay (37)
- Là, il a été trié. Puis s'agissant d'une erreur, il a été transporté jusqu'à une usine d'incinération ou une cimenterie pour y être pris en charge.

1 tonne
de refus
= 163 €

Les consignes de tri

Pour éviter les erreurs ...
j'adopte les bons **TRI-FLEXES** !



Consulter l'info-tri

Le doute c'est fini !
Présente sur tous les emballages, l'info-tri m'indique où jeter mon produit.

[Plus d'informations ici](#)



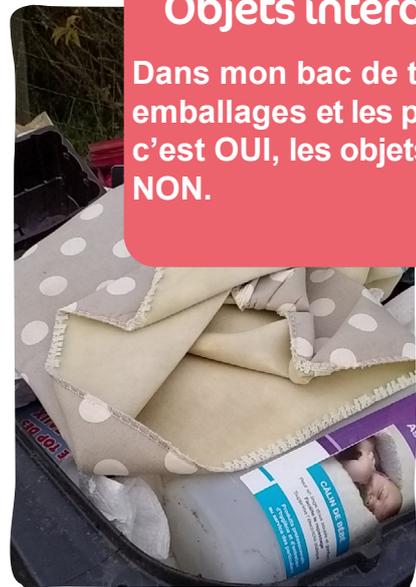
Ne pas imbriquer

Je n'emboîte pas mes déchets les uns dans les autres. Je les dépose en vrac, sans sac, dans le bac jaune ou la colonne de tri.



Bien vider

Avant de les jeter, je vide mes emballages de tout contenu (restes alimentaires, sodas) et inutile de les laver.



Objets interdits

Dans mon bac de tri, les emballages et les papiers c'est OUI, les objets c'est NON.



Pour mieux comprendre l'importance des bons gestes de tri,
soyez les 1^{er} à découvrir le centre de tri Tri Val de Loir(e)

Une visite du centre tri de Parçay-Meslay est organisée le **MERCREDI 15 MAI à 15 h** (trajet possible en car au départ du Lude).

Nombre de places limités. Inscription obligatoire au **02 43 94 86 50** ou **06 40 30 58 98** ou via communication@syndicatvaldeloir.fr

Gardons le contact



www.syndicatvaldeloir.fr

